

Modèle de déclaration d'impact sur l'équité pour les propositions et présentations du Comité d'école

Titre : Enseignement équitable de l'alphabétisation précoce K-2nd

Date : 24/02/2020

L'OUTIL DE PLANIFICATION DE L'ÉQUITÉ RACIALE DU BPS (REPT)

a-t-il été utilisé ? (Oui ou non) :

Bien que le REPT n'ait pas été officiellement utilisé, l'équité raciale a été le moteur du projet et cet outil a été utile tout au long de la planification. Le résumé du REPT est lié.

Sections de l'outil de planification de l'équité raciale du BPS	Résumé / Raison d'être
<p>1. Proposition / Présentation & Impact <i>Quels sont les résultats et l'impact souhaités de la proposition / présentation ? Qui a conduit ce processus et est-ce qu'il reflète la diversité des étudiants / familles du BPS ?</i></p>	<p>K-2nd Equitable Early Literacy Instruction implique de nouveaux programmes et outils d'évaluation d'alphabétisation précoce, ainsi qu'un apprentissage professionnel et un encadrement pour les écoles en vue de la mise en œuvre de ces outils parallèlement à des pratiques pédagogiques antiracistes. Dans le cadre de ce projet, nous modifions la manière dont la lecture est enseignée au sein du district scolaire. Ce changement fait suite à de nombreuses années de recherche dans le domaine des sciences cognitives.</p> <p>Nous nous attendons à ce que les enfants des BPS, notamment les Noirs, les Latins, les apprenants en anglais et les enfants aux besoins spéciaux, quittent la classe de CE1 étant en mesure de lire, d'écrire et de s'exprimer ou dépassent les attentes en la matière, créant ainsi des conditions propices à la réussite des élèves une fois au CE2. Nous avons également pour visée de renforcer les capacités de nos éducateurs afin qu'ils puissent offrir un enseignement de la lecture de haute qualité à tous les apprenants.</p> <p>L'objectif de ce travail est de combler les lacunes en matière d'opportunités mesurées par les résultats de l'évaluation de l'alphabétisation précoce menée chez les plus jeunes élèves des BPS en alignant les matériaux centrés sur le K-2 aux les compétences de base et en développant l'apprentissage professionnel et le coaching.</p>
<p>2. Conformité au plan stratégique <i>Comment la proposition / présentation est-elle conforme au plan stratégique du district ?</i></p>	<p>Ce travail est en parfaite adéquation avec le plan stratégique des BPS, notamment les points 2.2, 2.4, 2.5 et 2.8 pour l'enseignement ciblé, 3.7 pour l'implication des familles et 6.2 et 6.5 pour les partenariats. Il est également conforme au plan stratégique du Département de la petite enfance des BPS.</p>
<p>3. Analyse des données <i>Quelles données avez-vous utilisées pour analyser la question / le sujet ? Ont-elles été ventilées par race ? Qu'ont-elles présenté concernant les disparités des populations historiquement marginalisées ?</i></p>	<p>Nous avons utilisé trois sources: Les données MAP sur l'alphabétisation précoce, les données MCAS et les données longitudinales qui explorent les progrès des élèves de la petite section au CE1. Les données sont ventilées par race, revenu, langue, statut d'éducation spécialisée et quartier des élèves. Les élèves noirs (31%) et Latins (27%) réalisent des performances</p>

	considérablement plus faibles en matière de lecture que les élèves blancs (58%) et asiatiques (57%). L'on note des disparités similaires au niveau du revenu familial et chez les étudiants handicapés (18%).
<p>4. Engagement des parties prenantes <i>Qui a été engagé (quantité, démographie et rôles), comment et qu'est-ce que cela a produit ? Qu'ont dit les étudiants / familles les plus touchés par la proposition/présentation ?</i></p>	Les enseignants, les directeurs, les directeurs / enseignants communautaires, les familles et le personnel du bureau central (comme les bureaux de l'éducation spécialisée, des apprenants en anglais et des affaires académiques et de l'apprentissage professionnel) ont contribué à la conception et à la mise en œuvre du programme Focus, un élément clé dans la feuille de route de l'alphabétisation précoce. Les données guident également notre travail, car les élèves réussissent nettement mieux dans l'apprentissage du vocabulaire (important pour le développement conceptuel), contrairement à la phonologie et à la reconnaissance de mots.
<p>5. Stratégies d'équité raciale <i>Comment cette proposition/présentation atténue-t-elle les disparités et accroît-elle l'équité, en particulier l'équité raciale ? Quelles sont les conséquences involontaires ? Quelles sont les stratégies complémentaires qui feront davantage progresser l'équité ?</i></p>	Ce travail est centré sur la réduction des disparités raciales et d'autres formes de disparité. Les données identifient particulièrement les points essentiels liés à la sensibilisation phonétique et à la lecture orale. Les stratégies quant à elles sont conçues pour améliorer les résultats chez les apprenants noirs, latinos, en anglais et handicapés. Le coaching et l'apprentissage professionnel amélioreront les connaissances des enseignants et les aideront à mettre en œuvre de nouvelles stratégies. La révision du programme Focus a permis d'incorporer la propension du district pour les pratiques et les éléments essentiels qui soutiennent la culture.
<p>6 Budget et exécution <i>Quels sont les impacts budgétaires ? Comment la mise en œuvre garantira-t-elle la réalisation des objectifs d'équité ? Y a-t-il des dirigeants et du personnel qui sont noirs, latinx et qui apportent un éclairage sur l'équité raciale ?</i></p>	Cette initiative pourrait coûter 7 millions de dollars pour une période de quatre ans. Ce coût concerne le matériel pédagogique, les livres pour les bibliothèques scolaires, l'apprentissage et le coaching professionnels et les spécialistes de la lecture. Ces éléments sont nécessaires pour assurer le respect du programme et un meilleur soutien aux élèves qui s'évertuent encore à lire et à écrire (niveau 2). Le Département de la petite enfance des BPS embauchera un personnel représentant les élèves que nous servons.
<p>7. Responsabilité et communication <i>Comment les impacts seront-ils évalués, documentés et communiqués aux parties prenantes ? Qui en sera responsable ?</i></p>	Le Département de la petite enfance évaluera les progrès annuels, apportera incessamment des corrections aux cours et travaillera avec le personnel des écoles et du bureau central dans la mise en œuvre tout changement. Des rapports annuels seront mis à la disposition du comité d'école.